



FICHE DE PRESENTATION DU SITE NATURA 2000

«Marais de Braud et Saint-Louis et Saint-Ciers sur Gironde » FR7200684

Le programme Natura 2000 en bref :

Natura 2000 vise à la protection des espèces et des habitats d'intérêt communautaire en s'appuyant sur les activités humaines comme outils de gestion et de sauvegarde du patrimoine naturel. La France a choisi d'appliquer Natura 2000 dans une démarche concertée, basée sur le principe du volontariat et de la contractualisation. Les acteurs locaux sont donc pleinement intégrés au processus, en pilotant l'élaboration du Document d'Objectifs (Docob), puis son animation. Il constitue le document de référence, sans limitation de durée de vie, qui vise à définir les objectifs de conservation des habitats et des espèces ainsi que les actions de gestion à mener, après une phase de diagnostic des enjeux écologiques et humains .

Ces actions se déclinent principalement avec les outils que sont les contrats Natura 2000 et les Chartes Natura 2000.

L'objet de cette fiche est de présenter les principaux éléments du DOCOB, sachant que ce dernier est disponible en mairie, ou auprès de l'opérateur Natura 2000, et téléchargeable sur internet sur les sites dédiés (voir *infra*)

• **Présentation du site**

Le site Natura 2000 FR7200684 « Marais de Braud et Saint-Louis et Saint-Ciers sur Gironde » (Zone de Protection Spéciale), désigné en mars 2006 au titre de la Directive Habitats, s'étend en rive droite de l'estuaire de la Gironde. Il fait partie de l'entité des marais de Blaye-Mortagne qui eux-mêmes appartiennent, par leurs caractéristiques et leur histoire, au vaste ensemble des marais de l'estuaire de la Gironde.

Il couvre un territoire de 11081 ha répartis sur 37 communes réparties sur les départements de Gironde et de la Charente maritime :

Les communes de Gironde :

Anglade, Braud et Saint-Louis, Berson, Campugnan, Cars, Cartelègue, Blaye, Donnezac, Etauliers, Eyrans, Générac, Marcillac, Reignac, Saint-Androny, Saint-Aubin de Blaye, Saint-Caprais de Blaye, Saint-Ciers sur Gironde, Mazion, Pleine Selve, Saint-Christoly de Blaye, Saint-Girons d'Aiguevives, Saint-Palais, Saint-Paul, Saint-Savin, Saugon.

Les communes de Charente maritime:

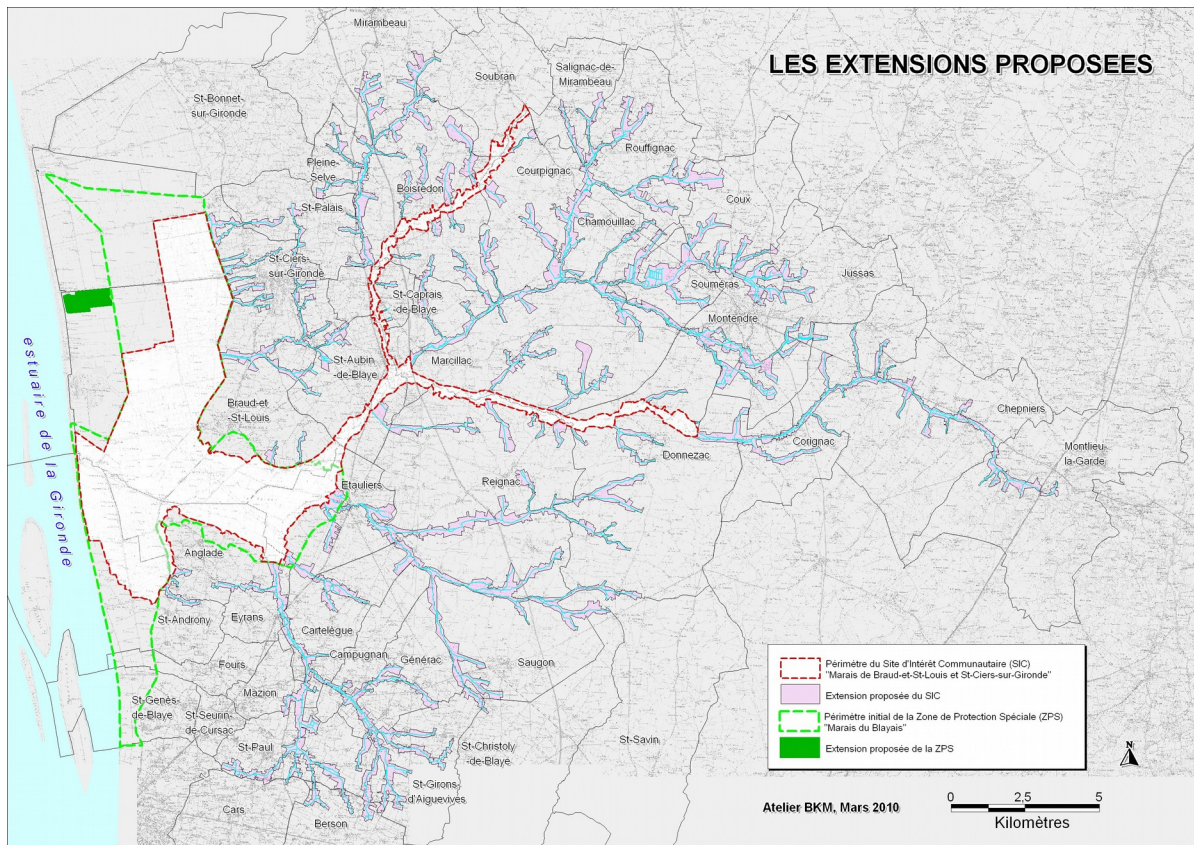
Chepniers, Coux, Jussas, Mirambeau, Montendre, Montlieu la Garde, Rouffignac, Soubran, Soumeras
Boisredon Chamouillac, Courpignac, Salignac de Mirambeau, Soubran.

Structure en charge de l'animation : Communauté de Communes de l'Estuaire._

Président du Copil : Monsieur le Président de la Communauté de Communes de

l'Estuaire

- La cartographie du site «Marais du Blayais».



- Les habitats, les espèces présentes et les enjeux écologiques

Ce qui a été répertorié sur le site :

- **Sept habitats de l'annexe I de la Directive Habitats sont répertoriés sur le site :**

Code N2000	Désignation de l'habitat Natura 2000
3110-1	La végétation amphibie des niveaux inférieurs à moyens sur substrat organique, à Scirpe à nombreuses tiges (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)
3150-1	L'herbier aquatique à Potamot pectiné des eaux calmes à stagnantes peu profondes
4030-7 (ou 8)	Landes sèches mésophiles à xérophiles européennes
6430-1	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)
9190-1	Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>

- **Huit espèces d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe II sont présentes sur le site:**

Code N 2000	Nom scientifique	Nom vernaculaire
MAMMIFERES		
Chiroptère (Chauve-souris)		
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe
Carnivores		
1356*	<i>Mustela lutreola</i>	Vison d'Europe
1355	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe
POISSONS		
1126	<i>Chondrostoma toxostoma</i>	Chabot
1096	<i>Lampetra fluviatilis</i>	Lamproie fluviatile
INSECTES		
1060	<i>Lycaena dispar</i>	Cuivré des marais
1083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant
1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand capricorne

- **Quatre enjeux de conservation ont été fixés pour guider la stratégie d'intervention à l'échelle du site :**

- **Enjeu 1 : Maintenir les surfaces et les fonctionnalités des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire :**

Poursuite des actions de maîtrise foncière ou d'usage à des fins de gestion conservatoire sur des espaces stratégiques. Maintien des boisements alluviaux et des haies existants. Maintien des prairies alluviales existantes.

- **Enjeu 2 : Reconquérir la qualité et la fonctionnalité des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire ;**

Restauration des parcelles de prairies embroussaillées. Maintien de l'ouverture par élimination des rejets ligneux. Restauration de parcelles de prairies embroussaillées (surfaces hors SAU). Poursuite des activités d'élevage, de jonciculture, de chasse, de pêche, des actions engagées par collectivités locales, institutions cynégétiques, associations, associations naturalistes, garantes de la conservation des habitats et des espèces.

- **Enjeu 3 : Sensibiliser les acteurs locaux et la population aux enjeux des sites ;**

Sensibilisation des propriétaires riverains des cours d'eau et canaux sur les problématiques de gestion des berges et de la végétation rivulaire. Sensibilisation de la population sur les problématiques de gestion des espèces exotiques envahissantes. Information de la population sur les richesses naturelles des sites Natura 2000. Sensibiliser sur la nécessité de cohérence entre deux programmes complémentaires, le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Estuaire et Natura 2000 leviers de rénovation du réseau hydrographique.

- **Enjeu 4 : Améliorer la connaissance des enjeux biologiques et évaluer les résultats par un suivi des actions du DOCOB.**

Suivi cartographique des habitats naturels et de l'occupation du sol des sites Natura 2000. Suivi périodique des espèces animales terrestres d'intérêt communautaire. Suivi des espèces végétales envahissantes.

• **Les enjeux socio-économiques**

L'agriculture constitue la principale activité économique du territoire, occupant 59% des surfaces du site avec une activité céréalière prédominante, en développement au détriment de l'élevage. La production du jonc intervient en complément de l'activité viticole.

Le territoire comprend plusieurs pôles d'activités Blaye, Saint-André de Cubzac Braud et Saint Louis avec le centre nucléaire de production d'électricité. Peu d'industries et dédiées principalement à l'activité agro alimentaire.

Le secteur tertiaire se concentre sur les chefs-lieux de canton : Saint-Ciers-sur-Gironde et Blaye. Les activités touristiques se sont développées autour du patrimoine des châteaux viticoles et profitent aux producteurs commerçants et artisans locaux, à l'agrotourisme. La richesse naturelle de l'estuaire renforce encore l'attrait touristique du site.

Les marais du Blayais sont une zone de prédilection des chasses traditionnelles au gibier d'eau. Dans le Blayais, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde a dénombré 401 installations déclarées. Par son action d'entretien des plans d'eau et des prairies humides à leurs abords, cette activité contribue au maintien dans un bon état de conservation des habitats et de certaines espèces.

La pêche, la randonnée, sont également des activités de loisirs pratiquées dans les deux sites

Pour aller plus loin...

- **Structure porteuse et animateur :**
Communauté de Communes Estuaire
Gauthier WATELLE email : natura2000@cc-estuaire.fr
- **DDTM/Service Eau et Nature/Natura 2000**
05 56 24 86 69/05 56 24 86 50
- **Autres sites internet :**
 - *Ministère Ecologie :*
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>
 - *Site Dreal :*
https://carto.sigena.fr/1/carte_donnees_publiques_na.map/permanent/contextBordkk.ows
 - *Portail Natura2000:* www.natura2000.fr